



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

FORMULAIRE - Changement de fréquence de vidange des installations septiques

Nom du propriétaire : _____

Adresse de l'installation septique : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

TYPE D'OCCUPATION DE LA RÉSIDENCE

- ☐ Résidence occupée à l'année → Vidange obligatoire minimale aux 2 ans
- ☐ Résidence occupée de façon saisonnière → Vidange obligatoire minimale aux 2 ans

CHOIX DE LA FREQUENCE DE VIDANGE

(Vous pouvez demander une fréquence plus élevée que le minimum réglementaire)

Je demande une :

- ☐ Vidange annuelle ☐ Vidange aux 2 ans ☐ Vidange aux 4 ans

Date effective du changement (AAAA-MM-JJ) : _____

MOTIF DE LA DEMANDE

(changement du type d'occupation, résidence en location, augmentation de l'usage, etc.)

ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE

Je soussigné(e), déclare que les informations fournies sont exactes et comprends que :

- La fréquence choisie doit être conforme au type d'occupation déclaré, sauf si une fréquence plus élevée est demandée ;
- Tout changement du type d'occupation doit être déclaré sans délai ;
- Un ajustement de taxes sera fait en fonction de ce changement de fréquence ;
- Toute demande de vidange en dehors de la cédule de collecte de la municipalité sera au frais du propriétaire en plus de la taxation annuelle ;
- La municipalité demeure responsable de la planification des vidanges selon le calendrier établi.

Signature _____ Date (AAAA-MM-JJ) : _____